

## **Syndicat National des Psychiatres Privés**

Tarifs au 1/11/2023

Code Acte	Intitulé	Tarif pour Secteur 1, secteur 2 avec OPTAM (Dépassement d'honoraire maitrisé autorisé), et actes sans dépassement d'honoraire des secteur 2 sans OPTAM (CMU- C2S ou pas)	Tarif actes en Secteur 2 AVEC dépassement d'honoraire	Cumul possible	
CNPSY	Consultation pour les psychiatres, neuropsychiatres, neurologues	42,50 €	42,50 €	MCS et MPC sauf si S2 avec dépassement	
MCS	Majoration de coordination pour les psychiatres neuropsychiatres et neurologues	5,00€	NON	CNPSY sauf S2 avec dépassement	
МРС	Majoration du médecin spécialiste pour les psychiatres, neuropsychiatres, neurologues	4,20€	NON	CNPSY sauf S2 avec dépassement	
TCS	Consultation à distance réalisée entre un médecin spécialiste psychiatre, neuropsychiatre ou neurologue et un patient (téléconsultation)	50,20 €	NON	Aucun	
тс	Consultation à distance réalisée entre un médecin spécialiste psychiatre, neuropsychiatre ou neurologue et un patient (téléconsultation)	NON	42,50 €	Aucun	
АРҮ	Avis ponctuel de consultant au cabinet (ou à domicile) pour les psychiatres, neuropsychiatres ou neurologues	64,00 €	64,00 €	Aucun	
МСҮ	Consultation psychiatrique réalisée au cabinet à la demande du médecin traitant ou du régulateur libéral du SAS dans les deux jours ouvrables suivant cette demande	85,00 €	85,00 €	Aucun	
2ТС	Consultation à distance réalisée entre un médecin spécialiste en psychiatrie et un patient (téléconsultation) à la demande du médecin traitant ou du régulateur du SAS dans les deux jours ouvrables	85,00 €	85,00 €	Aucun	
МР	Majoration des psychiatres pour la prise en charge des enfants	3,00€	NON	CNPSY et TCS sauf S2 avec dépassement	
MPF	Majoration pour la consultation en présence de la famille, d'un tiers social ou médico-social, pour le psychiatre et pédopsychiatre pour un enfant présentant une pathologie psychiatrique grave	20,00 €	20,00€	CNPSY mais pas TC ni TCS	
MAF	Majoration pour la consultation annuelle de synthèse familiale pour le psychiatre et pédopsychiatre pour un enfant présentant une pathologie psychiatrique grave relevant d'une ALD	20,00€	20,00€	CNPSY mais pas TC ni TCS	
МОР	Majoration personnes âgées >ou= 80 ans du médecin non traitant	5€	5€	CNPSY, TCS, APY	